

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22114784

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, division NEUFCHATEAU
Place Charles Bergh, n° 7/7
6840 NEUFCHATEAU
Greffe **06 SEP. 2022**

N° d'entreprise : **0439 579 353**

Nom

(en entier) : **Joël et Pierre RENARD"**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Sébastopol, 2 - 6680 SAINTE-ODE**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

20 SEP. 2022

BELGISCH STAATSBLED
BESTUUR

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société en date du 16 mai 2022, il a été pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

1.L'assemblée accepte le renouvellement des mandats des administrateurs de Messieurs RENARD Joël et RENARD Pierre et de Madame LOUIS Odette à dater du 24/11/2020 et ce pour une durée de 6 ans. Leurs mandats expireront immédiatement après l'AGO de 2026. L'assemblée accepte également le renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur RENARD Pierre à dater du 24/11/2020 et ce pour une durée de 6 ans. Les mandats des administrateurs et administrateur délégué sont exercés à titre gratuit.

2.Pour autant que de besoins, l'assemblée entérine toutes les décisions prises par ces administrateurs à partir du 24/11/2020 à ce jour.

Fait à Sainte-Ode, le 16 mai 2022

RENARD Pierre
Administrateur délégué

Déposé en même temps, le procès-verbal d'AGE du 16/05/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).